

Associations Loi 1901

Le Crès, le 09/11/2011

AIR PUR le Crès

Garrigue Poumon Vert

Terrasses de Maumarin - A22

3, Avenue Monteroni d'Arbia

34920 Le Crès

Monsieur Bourquin

Président du Conseil Régional

Hôtel de Région

201 avenue de la Pompignane

34064 Montpellier cedex 02

Objet : Signalement de zones dangereuses et accidentogènes sur la portion de la RD65 traversant la commune du Crès.

P.J. Témoignages et photos

Monsieur le Président,

Les récents faits divers survenus sur la route départementale RD65 au niveau de la commune du Crès, nous motivent à vous alerter de la présence de deux zones dangereuses et accidentogènes. La première correspond au rond-point Mendès-France situé en face du centre commercial Carrefour Market du Crès et la deuxième est le nouveau rond-point Garibaldi situé un kilomètre plus loin, en direction de Vendargues.

1- Rond-point Mendès-France : ces derniers mois, deux poids lourds transportant des granulats se sont couchés dans ce rond point sur la piste cyclable et la voie piétonne. Comme le montre la photo du dernier accident, c'est un miracle que personne n'ait été blessé, d'autant plus que de nombreux enfants empruntent la piste cyclable pour se rendre à l'école à cette heure là. Dans ce rond-point, des accidents similaires, impliquants en particulier des poids lourds, ont déjà eu lieu ces dernières années. Les riverains sont là pour en témoigner.

2- Rond-point Garibaldi : ce nouveau rond-point a été construit pour limiter la vitesse des véhicules et améliorer l'accès aux deux quartiers pavillonnaires qui bordent le RD65. Pour traverser, les piétons et les cyclistes ne sont protégés que par un feu tricolore qui est notoirement ignoré par de nombreux automobilistes et

camionneurs. De trop nombreux accidents ont été évités in extremis ces derniers mois, souvent grâce à un réflexe de survie des piétons (voir un exemple de témoignage ci-joints). Les riverains sont à bout et une pétition circule actuellement.

Jusqu'à présent le pire a été évité mais il est clair que le temps joue contre nous et qu'un grave accident semble inévitable si une action rapide n'est pas menée pour remédier à ces deux points noirs sur la RD65. Si la répression par les forces de l'ordre est indispensable, il nous semble vital que des aménagements routiers soient mis en place. Nous sommes convaincu que la sécurité des riverains traversant la RD65 ne peut pas être assurée par de simples feux tricolores.

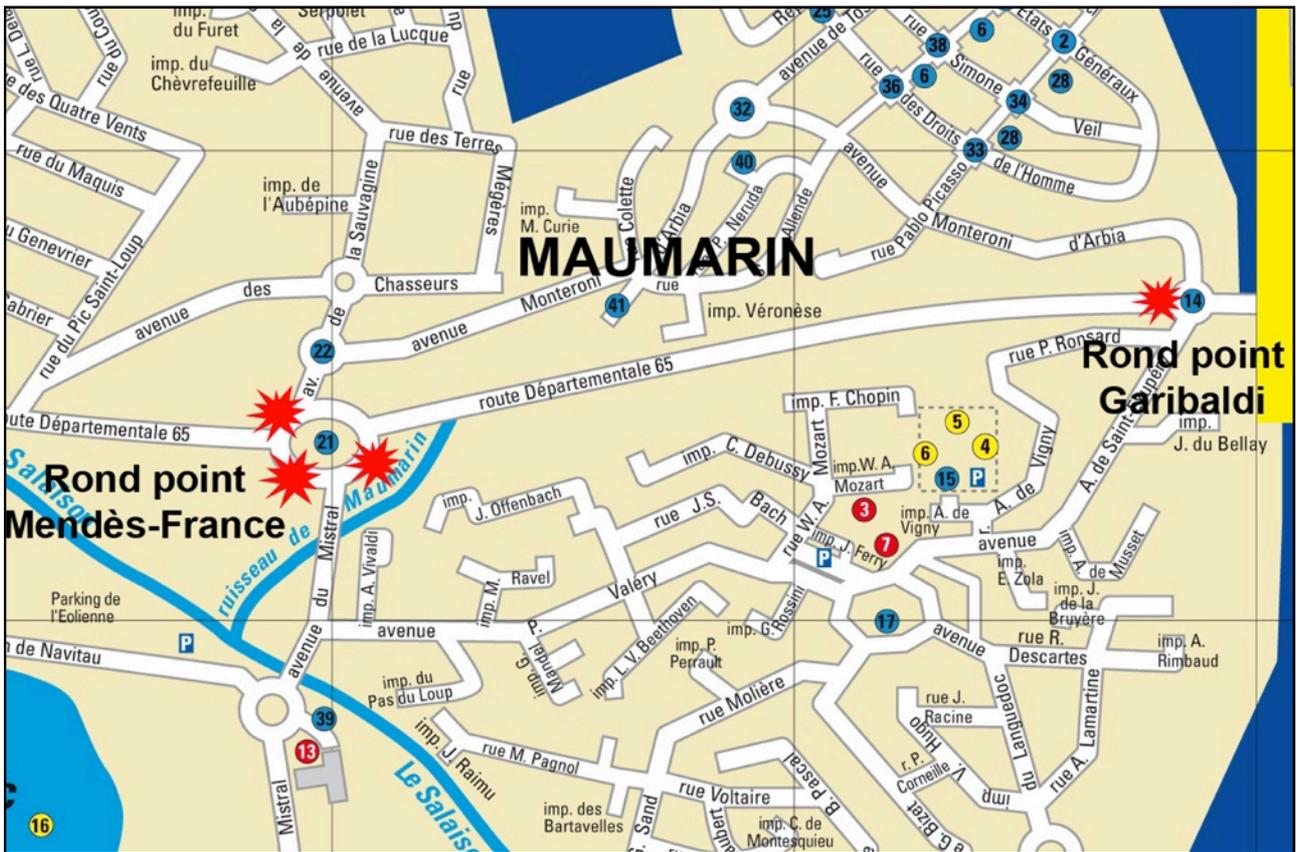
Nous espérons sincèrement que notre courrier saura retranscrire l'inquiétude grandissante des riverains et retenir toute votre attention.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Pour AIR PUR le Crès et Garrigue Poumon Vert,

S. Dominguez

M. Sauvaire



Plan du nord de la commune du Crès et situation des zones dangereuses



Accident survenue au niveau du rond-point Mendès-France le matin du 12 Octobre 2011



Autre vue de l'accident du 12 Octobre

Témoignages :

ROND-POINT MENDES-FRANCE (Carrefour Market) :

Extrait article publié sur le blog Info Le Crès le 17 Octobre 2011 (<http://infolecrs.blogs.midilibre.com/archive/2011/10/17/ou-passent-nos-si-chers-impots-locaux.html>) :

... Ces dernières semaines, deux poids lourds (un rempli de gravier et l'autre de bitume) se sont encore couchés sur la voie piétonne et la piste cyclable du rond point de Carrefour Market (RD65). Miracle et re-miracle !!!, après avoir relevé les camions et leur chargement, on n'a pas trouvé de victimes écrasées dessous. Jusqu'à quand aurons-nous autant de chance ???? Surtout que de tels accidents arrivent régulièrement à cet endroit depuis de nombreuses années. La cause est toujours la même ; les vitesses excessives des véhicules lourds qui, emportés par la force centrifuge, finissent par se coucher dans le virage. Autre point noir, le nouveau rond point Garibaldi (toujours sur la RD65 ...) et les voies qui le desservent. Tous les riverains le disent, de nombreux véhicules ne s'arrêtent pas aux feux rouges prévus pour protéger les piétons. Lisez le commentaire poignant de David (<http://infolecrs.blogs.midilibre.com/archive/2011/04/25/...>). On a encore frôlé l'accident mortel !!! On pourrait aussi parler de l'irresponsable en Peugeot grise (immatriculation XXXXX) qui se prend pour Sebastien Loeb et qui rentre quotidiennement à tombeau ouvert dans le lotissement rue Saint Exupéry ... Malgré sa célébrité, il continue de mettre en danger impunément tous les piétons du secteur. Nous sommes nombreux à crier : Mais que font les pouvoirs publics ???? Il y a urgence !!! Doit-on attendre qu'un accident dramatique endeuille une famille pour qu'enfin des aménagements de sécurité soient installés au niveau de ces points noirs ??

Car si la Police est souvent présente aux heures de pointe, elle ne peut pas veiller 24h/24h. Il faut manifestement accompagner la répression (nécessaire) par des équipements en dur (ralentisseurs, rambardes le long des trottoirs aux endroits sensibles, plots anti-stationnement ...).

ROND-POINT GARIBALDI (RD65 - Le Crès) :

Témoignage publié sur le blog Info Le Crès le 13 Octobre 2011 (<http://infolecrès.blogs.midilibre.com/archive/2011/04/25/les-articles-du-mois.html#c541660>) :

Bonsoir chers blogueurs

Ce qui devait arriver À faillit arriver. !!!

Mon fils de 7 mois à échapper aux roues d'une folle furieuse en voiture grâce à l'extrême vigilance de mon épouse. Le pare-choc se trouvait à moins d'un centimètre de la poussette. Lieu du crime évité :

entrée du lotissement RD65 rond-point Garibaldi avenue Antoine de Saint Exupery

Ma femme est restée inconsolable toute la matinée tellement elle a cru que s'en était fini.

J'ai alerté la municipalité mainte fois car ce n'est pas la première fois, mais rien a bougé depuis 2 ans.

Ces derniers temps je passais même pour l'emmerdeur .

Mais aujourd'hui mon sang n'a fait qu'un tour. J'ai quitté momentanément mon travail et me suis rendu à la mairie.

J'ai demandé audience au Maire pour exposer la situation et que des mesures concrètes soient prises.

Si le rdv n'est pas annulé je serai reçu mercredi prochain.

Si je ne l'étais pas je mènerai les actions suivantes :

Banderole géante sur ma grille

Convocation de la PQR

dépôt de plainte pour non assistance

Copie de la lettre au préfet

Je vous le dis on ne m'enlèvera pas un second enfant.

David un père très en colère

Écrit par : David | 13 octobre 2011